



Fotolia © Pavel

À la croisée de la recherche et de l'industrie, le Cetim, institut technologique labellisé Carnot et membre fondateur de l'Alliance Industrie du Futur, est le centre d'expertise mécanique français. Outil R&D de près de 6500 entreprises mécaniciennes, il compte 700 personnes dont plus des 2/3 d'ingénieurs et techniciens, pour 113 M€ de chiffre d'affaires. Il démultiplie son action avec un réseau de partenaires scientifiques et techniques.

Si le Cetim assure une forte présence au plus près de ses clients nationaux, ses capacités d'intervention industrielle s'étendent à l'international, notamment dans les régions francophones.

Son action de pilote de nombreux projets innovants en fait naturellement le fédérateur des grands projets industriels ou R&D multipartenaires et ce sur 5 axes principaux : conception, simulation, essais - procédés de fabrication et matériaux - mécatronique, contrôle et mesure - développement durable - management et appui aux PME.

Partenaire de R&D, aux côtés des grands acteurs spécialisés, le Cetim propose une offre globale et pluridisciplinaire pour transformer et pour mettre en œuvre les connaissances scientifiques en applications au service de l'industrie.

1805-060

cetim.fr



© Fotolia

Loir'Énergie

Pour une gestion
pérenne de l'**efficacité
énergétique** de votre
site

Grâce à l'action collective régionale « **Loir'Énergie** », inscrite dans le programme de la Troisième Révolution Industrielle et Agricole (Tria) et dans le dispositif régional « Parcours des entreprises à énergie positive » (PEPS) :

- mettez en place par étapes **un management de l'efficacité énergétique** au sein de votre entreprise ;
- **réduisez** significativement votre **facture** d'énergie ;
- **améliorez** votre **performance** industrielle.



Loir'Énergie pour quoi ?

Depuis 2015, les entreprises françaises ont dû s'adapter à une nouvelle donne énergétique sur fond de forte volatilité des prix de l'énergie.

Les tarifs réglementés ont disparu du paysage français : pour les grands groupes comme pour les PME cette fin programmée est synonyme d'une incertitude importante sur le montant de leur facture énergétique renégociée régulièrement.

La pression réglementaire vers les entreprises en matière d'énergie et les taxes qui pèsent sur les consommateurs finaux augmentent.

L'anticipation de la maîtrise des consommations constitue une nécessité pour garantir un coût énergétique optimal pour l'entreprise.

L'heure est donc venue d'établir une stratégie d'optimisation énergétique pour chaque entreprise.

Nombre d'entre elles disposent **d'une marge importante de progrès** en termes de consommation d'énergie qui leur permettrait d'accroître directement leurs bénéfices. Loir'Énergie a pour ambition de les aider à détecter ces marges de progrès et de mettre en place des actions d'amélioration.

Quant aux entreprises déjà engagées dans une dynamique d'optimisation énergétique, elles pourront grâce à Loir'Énergie pérenniser leurs actions et bâtir un système de management de l'énergie, tout en améliorant en continu leur productivité.

Loir'Énergie pour qui ?

L'action Loir'Énergie est ouverte à tout type d'entreprises manufacturières des Pays de la Loire, conceptrices ou sous-traitantes qui souhaitent améliorer leur efficacité énergétique et pérenniser les gains obtenus en s'engageant dans une démarche de gestion de l'énergie.

L'action s'adresse principalement aux établissements ligériens de moins de 250 salariés.

Ce que Loir'Énergie vous apporte

- Le conseil d'experts pour vous orienter sur les bons choix en termes de solutions à mettre en œuvre
- Un accompagnement pas à pas dans la démarche de mise en place d'une gestion pérenne de l'efficacité énergétique de votre site
- Une possibilité de déployer la démarche en deux temps selon vos besoins
- Un transfert de savoir et de savoir-faire adapté aux problématiques de l'entreprise
- Des temps d'échanges avec des responsables d'entreprises et des experts énergie autour de problématiques communes
- Un appui technique et financier pour concrétiser vos pistes d'économies les plus prometteuses.



Les étapes de l'action

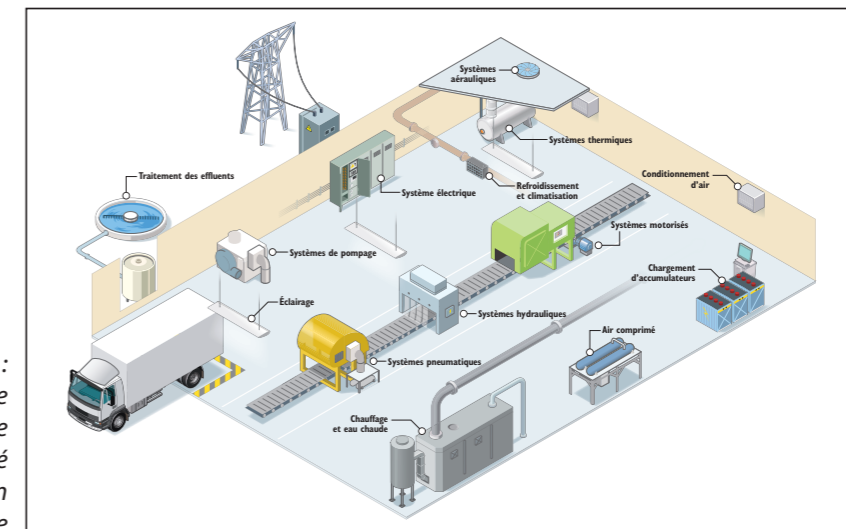
1 - Déploiement de la phase 1 du management de l'énergie : planification

- Visite de l'entreprise et état des lieux : évaluation de la progression nécessaire à l'entreprise pour pouvoir mettre en place le management énergétique
- Formation d'un responsable énergie au sein de l'établissement
- Accompagnement à la création d'un programme d'actions énergétiques adapté à chaque entreprise
- Ateliers thématiques : 4 demi-journées pour traiter de sujets techniques majeurs liés à l'efficacité énergétique.

2 - Déploiement de la phase 2 du management de l'énergie : construction globale

- Accompagnement au déploiement des outils techniques et managériaux de pilotage de l'énergie ;
- Appui technique et financier ;
- Échange d'expérience.

3 - Bilan de l'opération



Source :
Ouvrage « Maîtrise
de l'énergie dans l'industrie
mécanique » réalisé
par le Cetim avec le soutien
de l'Ademe

Modalités de participation

L'action se déroule de juin 2018 à mars 2021.

La participation de votre entreprise est de :

- 1220 € HT pour réaliser l'étape 1
- 1788 € HT pour réaliser l'étape 2
- 3008 € HT pour les étapes 1 et 2

La région Pays de la Loire et l'Ademe accompagnent financièrement les entreprises à hauteur de 63 %.